

Calcul de la performance par jour de vie aux fins du Tapis vert

1. À quoi sert ce calcul ?

Le Tapis vert vise à garantir un mode de production et de transformation durable du lait suisse. Afin de réduire au maximum à la fois les coûts de production et l'impact environnemental (p. ex. les émissions de gaz à effet de serre) par kilogramme de lait, le troupeau d'une exploitation laitière devrait atteindre une performance minimale moyenne par jour de vie.

Pour pouvoir remplir l'exigence supplémentaire du Tapis vert, la production moyenne des membres du troupeau doit s'élever à plus de 8 kg de lait par jour de vie en zone de plaine et plus de 6 kg par jour de vie en zone de montagne.

2. Comment faire ce calcul ?

La performance par jour de vie se calcule au moyen de la formule suivante :

$$Performance\ par\ jour\ de\ vie = \frac{(quantité\ de\ lait\ produite \times durée\ d'utilisation)}{(nombre\ de\ vaches\ laitières\ UGB \times âge\ moyen \times 365)}$$

Période considérée : l'année précédente

	Où trouver les données nécessaires
Durée d'utilisation [en années]	Durée d'utilisation de chaque vache d'après les chiffres de la BDTA [moyenne du troupeau] ou Appliquer la formule suivante : $\frac{\text{Nombre de jours depuis la date du premier vêlage jusqu'au 31.12 de l'année de référence (ou la date de départ durant l'année de référence)}}{365}$
Âge moyen [en années]	Nombre de jours de la naissance jusqu'au 31.12 de l'année de référence ou la date de départ durant l'année de référence selon la BDTA [pour chaque vache, moyenne du troupeau] / 365
Âge au 1 ^{er} vêlage [en années]	D'après les chiffres de la BDTA [pour chaque vache, moyenne du troupeau]
Nombre de vaches laitières UGB	Selon le calculateur UGB d'AniCalc
Quantité de lait produite [en kg/année]	$Quantité\ de\ lait\ produite = \text{lait commercialisé}^1 + \text{lait d'alpage}^2 + \text{lait ménage} + \text{lait affouragé}^3 + \text{autre lait produit}$ ¹ Tous transformateurs compris, selon les données de www.bdlait.ch , rubrique Production laitière, sous l'année correspondante. ² Si le nombre d'animaux brut (estivage inclus) est saisi, le lait d'alpage est à prendre en compte dans la production laitière annuelle. Si le nombre d'animaux net, estivage exclus (selon la BDTA), est saisi, le lait d'alpage n'est pas à prendre en compte. ³ Normes pour le calcul du lait affouragé : veau à l'engrais jusqu'au sevrage 500 kg de lait, puis en plus pour la phase d'engraissement 1000 kg de lait ; veau d'élevage 600 kg de lait.

3. Procédure

Pour le Tapis vert, il vous suffit de montrer que vous atteignez la performance minimale par jour de vie exigée. Vous pouvez vous aider du fichier Excel BDTA_performance par jour de vie_calculateur.xlsx et des instructions l'accompagnant (M_Instructions_calculer la performance par jour de vie).

4. Exemple

Paramètre	Unité	Valeur	Remarques
Quantité de lait produite	kg/an	235 000	<i>Lait commercialisé seulement, année 2018</i>
Durée d'utilisation	année	4	<i>Selon les chiffres de la BDTA (pour 2018)</i>
Nombre de vaches laitières UGB	---	25	<i>Selon les chiffres de la BDTA (pour 2018)</i>
Âge moyen	année	6	<i>Selon les chiffres de la BDTA (pour 2018)</i>
Performance par jour de vie :		17,17	Ø kg/jour de vie du troupeau